

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Charte des valeurs « québécoises » : réaction préliminaire de la Ligue des droits et libertés

Montréal, le mardi 10 septembre 2013 – La Ligue des droits et libertés (LDL) réagit avec une vive inquiétude aux propositions du ministre Drainville dévoilées ce matin.

Alors que le ministre prétend s'attaquer aux inégalités et aux privilèges et consacrer le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, la LDL évalue que ses propositions risquent au contraire de porter atteinte au droit des femmes à l'égalité. L'interdiction du port de signes religieux ostentatoires exclut d'emblée une partie bien ciblée de la population pour qui travailler dans la fonction publique deviendra dorénavant un choix, un privilège. De plus, en stigmatisant plus particulièrement les femmes musulmanes, le projet de Charte aura pour effet d'accentuer la discrimination à leur endroit et de nuire à leur intégration et à leur participation à la vie citoyenne. Pour la LDL, le droit à l'égalité passe plutôt par la pleine reconnaissance et la mise en œuvre des droits économiques et sociaux, ce que se garde bien de proposer le gouvernement actuel.

La Ligue des droits et libertés s'inquiète aussi des impacts du projet sur la liberté de conscience sans laquelle un être humain ne peut prétendre à l'autonomie et à la liberté. Le droit à l'égalité inclut le droit d'adhérer aux croyances de son choix, et d'exprimer son choix, autant pour les femmes que pour les hommes. La LDL s'inquiète particulièrement de l'impact de ces propositions pour les femmes. Restreindre la capacité des femmes d'exprimer leurs convictions, quelles qu'elles soient, revient à juger les femmes incapables à décider pour elles-mêmes.

La laïcité de l'État implique que celui-ci soit neutre face aux différentes croyances et ne favorise ni ne défavorise, directement ou indirectement, aucune croyance. La laïcité des institutions est essentielle pour garantir la liberté de conscience et de religion, et en ce sens, il aurait été souhaitable que le gouvernement propose de retirer le crucifix de l'Assemblée nationale, de mettre un terme aux subventions des écoles confessionnelles et d'interdire les prières dans les conseils municipaux, qui constituent en soit des atteintes avérées à la neutralité des institutions étatiques.

La LDL déplore par ailleurs que ce débat engagé sur la place publique sur la question des valeurs québécoises aura pour effet d'occulter d'autres problématiques qui ont une incidence sur la réalisation des droits humains de tous et toutes et demandent une mobilisation autrement plus urgente que celle à laquelle on nous convie : droit à l'éducation, droit à la santé, droit au logement, liberté d'expression et droit de manifester, etc.

Considérant les enjeux de droits humains soulevés par le projet de Charte des valeurs, la LDL



entend bien prendre part aux débats qui s'annoncent.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727